

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15
Présents : 13 - Votants : 13

Date de convocation : 03 juillet 2020
--

Le dix juillet deux mil vingt : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELPY Edmond, Maire.

Présents : Mrs DELPY- GAUTHIER - CHEVAL – Daniel GAILLARD – Didier GAILLARD – LAFLEUR – AUMETTRE – CHEVALIER - Mmes TERHA – ROUSSEL – CHATEAURET - LASNE - VERLHIAC -

Excusé(s) :

Absent(s) : Mmes MIRA – SGEURZI -

Secrétaire de séance : Mme Fabienne TERHA

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :

N° 01 – a désigné pour représenter la commune de Saint-Rabier les délégués suivants, pour siéger au sein du :

1) SIRTOM (1 titulaire et 1 suppléant - proposition de délégués)
Membres titulaires
- M. Laurent CHEVALIER
- Mme Cécile LASNES
13 voix pour

Membres suppléants
- Mme Emma VERLHIAC
- M. Didier GAILLARD

2) Syndicat Mixte du Bassin versant de la Dordogne (1 titulaire et 1 suppléant - proposition de délégués)
Membre titulaire
- M. Gilles LAFLEUR
13 voix pour

Membre suppléant
- Paul AUMETTRE

3) Syndicat Départemental d'Energie de La Dordogne (2 titulaires et 2 suppléants)
Membres titulaires
- M. Didier GAILLARD
- Mme Aurélie SGUERZI
13 voix pour

Membres suppléants
- M. Laurent CHEVALIER
- Mme Fabienne TERHA

4) Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (2 titulaires et 2 suppléants)
Membres titulaires
- M. Edmond DELPY
- M. Gwenaël GAUTHIER
13 voix pour
13 voix pour

Membres suppléants
- M. Paul AUMETTRE
- Mme Delphine ROUSSEL

Arrivée de Madame Marie-Thérèse MIRA à 20 heures 30.

N° 02 – a procédé à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 13

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Sièges à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants

Membres titulaires

- M. Didier GAILLARD

- M. Gwenaël GAUTHIER

- M. Paul AUMETTRE

Membres suppléants

- M. Gilles LAFLEUR

- Mme Cécile LASNES

- M. Laurent CHEVALIER

Le Conseil Municipal prend acte de la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Interruption de séance à 21 heures 09, départ de Madame Delphine ROUSSEL et de Monsieur Gwenaël GAUTHIER

Reprise de la séance à 21 heures 10

N° 03 – a procédé à la constitution des commissions municipales et a nommé les membres de ces commissions.

N°04 – a décidé d'instaurer, pour 2020, la mesure de dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire, et **a chargé** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Divers :

* Travaux à venir : il est abordé les problèmes de malfaçons et de fuite sur le restaurant scolaire.

Assurance maître d'ouvrage mais très cher, non souscrite.

Deux entreprises sont intervenues : Entreprise FROIDEFOND pour l'étanchéité et l'entreprise DURAND sur la toiture

Autre problème : les portes qui se dégradent.

Autres travaux à réaliser : la voute de l'église. M. le Maire propose de faire refaire tout l'intérieur.

* Affaires scolaires : inquiétudes exprimées sur la baisse démographique et la baisse des effectifs scolaires pour les 2 années à venir.

Année scolaire 2019/2020 : 46 élèves

* Année scolaire 2020/2021 : 36 élèves

Risque de fermeture de classe.

* Location logement des écoles : une personne, Mme DELHAYE, a fait une demande pour louer ce logement. Sa demande va être étudiée.

* Tampon assainissement : un tampon déposé dans le Bourg, devant chez M. Dominique CESERAL.

Une entreprise va être contactée pour réaliser les travaux de remise en état.

* Référent hameau : Mme Emma VERLHIAC propose de nommer un référent par hameau. A réfléchir pour le prochain Conseil Municipal.

Séance levée à 22 heures 07

Fait en Mairie, le 13 juillet 2020

La secrétaire de séance